

Le 9 avril 2019

COMPTE RENDU

OBJET : Commission 4 : Développement durable

Date : 8/4/2019

Lieu : AFPA

Présents :

Cyrielle CARCAISO, Véronique DUNAUD, Hélène JOLY, Véronique KLEINER, Stéphane MERCIER, Dominique SOULARD, Yves TROUSSELLE

Excusée :

Virginie DE MAILLARD

Diffusions :

Aux présents, aux excusés, aux absents

Absents

Valérie BLANCHARD, Chantal GIRAUDEAU, Olivier MARECHAUX, Jérôme PRINCET

Ordre du jour :

Présentation par Philippe EON (Responsable du service Développement durable à Grand Châtellerault) du Schéma Directeur, de l'aménagement de la production de l'énergie sur le Territoire

Présentation par Philippe EON du Schéma Directeur, de l'aménagement de la production de l'énergie sur le Territoire	<p>Après une introduction de la présidente de commission, Véronique DUNAUD, qui rappelle le travail fait lors des précédentes rencontres, Philippe EON présente le Schéma Directeur, de l'aménagement de la production de l'énergie sur le Territoire en précisant qu'il reste entièrement à construire .</p> <p>Cette présentation donne une vision des objectifs de production et du maillage local envisagés sur le territoire de Grand Châtellerault.</p> <p>Philippe EON rappelle que le plan climat a été adopté en novembre à l'unanimité par le conseil communautaire de Grand Châtellerault. Ce plan climat a reçu un avis très favorable des services de l'État grâce à sa qualité et à son originalité.</p> <p>Le travail des élus sera maintenant de produire un schéma directeur des productions de l'énergie locale.</p> <p>Un schéma afin de donner une direction, un schéma pour savoir qui dirige, un schéma pour savoir si nous avons le choix par rapport à la transition énergétique, un schéma pour suivre l'évolution des offres et éventuellement pour diriger la production actuelle.</p> <p>Par rapport à cette présentation, Véronique KLEINER indique qu'elle a appris il y a peu l'existence d'un projet éolien, l'implantation de 6 éoliennes de 200m de hauteur sur 3 communes Vellèches, Vaux sur Vienne et Dangé-Saint-Romain. Une société a approché les élus dès septembre dernier et une réunion d'information a été proposée aux habitants cette semaine.</p> <p>Il ressort de tout cela une grande méconnaissance des énergies renouvelables: éolien, solaire, méthanisation, hydraulique.</p> <p>Elle propose que le CoDev organise une série de projections de films suivies de débats avec toujours un scientifique, une personne de terrain et une tierce personne.</p> <p>Yves TROUSSELLE et Stéphane MERCIER indiquent que le but est également de réduire la consommation d'énergie fossile en favorisant l'électricité, l'hydrogène.</p> <p>Yves Trousselle suggère l'idée de bâtir un premier schéma "idéal car à la base indépendant des partis pris locaux" de répartition la plus équilibrée des nouveaux systèmes d'énergies renouvelables nécessaires (en fonction de l'existant, des contraintes/atouts de chaque territoire du GC, des objectifs de réduction des énergies fossiles à atteindre sur la durée ..). Cela permettra ensuite des échanges avec les élus /riverains plus efficaces et simplifiera les explications lors des débats. Ce travail est complexe et d'expertise mais serait réalisable par les services du Grand Châtellerault.</p> <p>La commission développement durable souhaite faire réagir les pouvoirs publics locaux (Maires et communauté d'agglomération) car si les pouvoirs publics ne sont pas présents, les opérateurs économiques avanceront sans eux.</p> <p>Pour information : Une présentation par Monsieur EON est prévue le 15 avril en conférences des maires avec des groupes de travail.</p> <p>La présidente de cette commission prendra attache auprès de Monsieur EON S16 pour connaître l'impact et/ou décisions prises suite à cette présentation.</p> <p>La commission souhaitera et demandera de connaître les critères de répartition de l'ensemble des productions énergétiques et en fonction du principe et de l'intérêt du schéma de mobiliser des moyens, tels qu'un expert et/ou communication pédagogique par le biais de films dans l'objectif de mieux appréhender les énergies renouvelables et recueillir ensuite les avis des citoyens.</p>
--	---